

Conformité à la *Loi*

Rétroaction et sommaire
des nouvelles exigences

Février 2008

Aperçu de la présentation

- La séance d'aujourd'hui
- Incidence du blanchiment d'argent et du financement des activités terroristes au Canada
- CANAFE en partenariat avec ses entités déclarantes
- Succès de l'initiative de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme – la perspective de CANAFE
- Modifications à la *Loi sur le recyclage des produits de la criminalité et le financement des activités terroristes* et ses règlements connexes

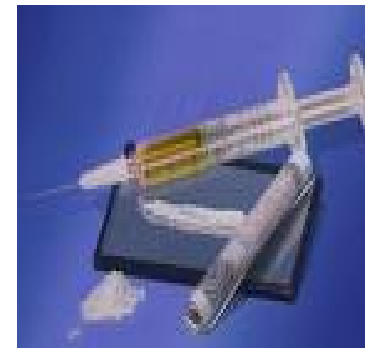
Incidence du blanchiment d'argent et du financement des activités terroristes au Canada

Le crime organisé au Canada

- Le crime organisé est présent là où il y a du profit à faire.
- On compte environ 950 groupes de criminels organisés au Canada.
- Ces groupes sont présents dans toutes les collectivités, depuis les grands centres urbains jusqu'aux régions rurales
- Le crime organisé cause de sérieux problèmes socio-économiques.



Source : Service canadien de renseignements criminels (SCRC), rapport annuel 2007



L'incidence du terrorisme au Canada

- Le Service canadien du renseignement de sécurité (SCRS) a relevé qu'en dehors des États-Unis, on trouve davantage de groupes terroristes actifs au Canada aujourd'hui que dans tout autre pays du monde.
- Ossama ben Laden a mentionné le Canada comme étant une « cible désignée » pour d'éventuels actes de terrorisme
- On a entrepris une planification pré-opérationnelle sur les cibles des grandes villes canadiennes
- Les Forces canadiennes combattent le terrorisme en Afghanistan

Source : site Web du SCRS

CANAFE en partenariat avec ses entités déclarantes

Au sujet de CANAFE

- Organisme créé en 2000 en vertu de la *Loi sur le recyclage des produits de la criminalité et le financement des activités terroristes*.
- Joue un rôle important dans les efforts du Canada pour combattre le crime organisé et le terrorisme.
- Organisme indépendant relevant du ministère des Finances et du Parlement du Canada.
- Est indépendant des organismes d'application de la loi et des autres organismes.
- Travaille en partenariat avec les entités déclarantes.

Entités déclarantes par secteur

- Comptables
- Casinos
- Entités financières (banques, sociétés de fiducie et de prêts, coopératives de crédit, caisses populaires)
- Sociétés d'assurance-vie, courtiers et agents
- Entreprises de transfert de fonds ou de vente de titres négociables (entreprises de services monétaires – ESM)
- Courtiers en immeubles et représentants des ventes
- Courtiers en valeurs mobilières
- Mandataires de Sa Majesté

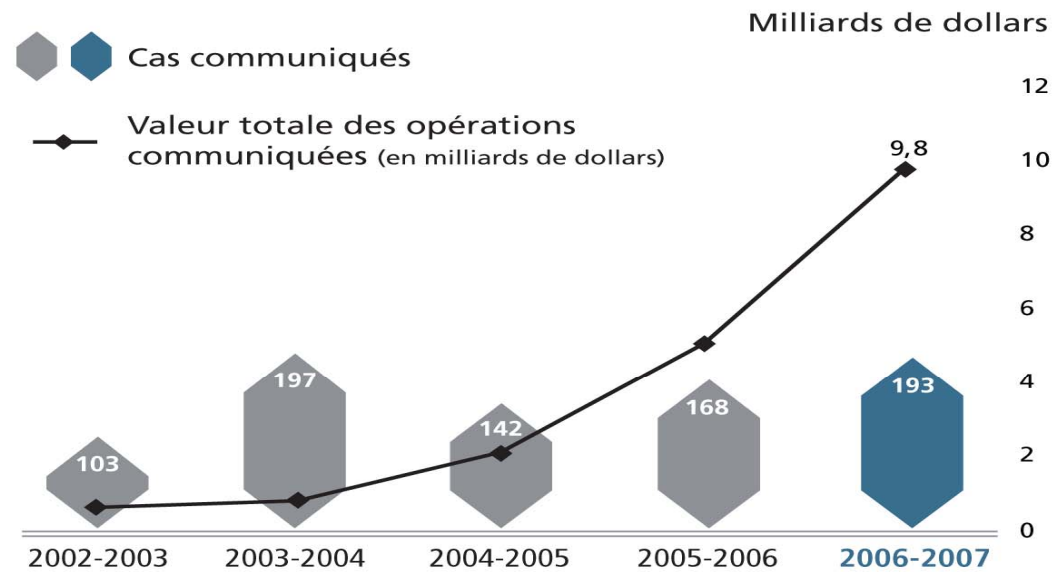
Déclarations de CANAFE – 2006-2007

- CANAFE a reçu 17 615 233 déclarations durant l'exercice 2006-2007 :
 - 12,0 millions de déclarations de télévirement (DT)
 - 5,5 millions de déclarations d'opérations importantes en espèces (DOIE)
 - 39 000 déclarations d'opérations douteuses
 - 30 000 déclarations de mouvements transfrontaliers d'espèces et d'effets et les déclarations de saisie des douanes (DMTEE/DSD)

Progrès réalisés dans la détection et la dissuasion du blanchiment d'argent et du financement du terrorisme

Valeur des cas communiqués par CANAFE

Cas communiqués et valeurs des opérations financières



Cas communiqués par CANAFE

- La *Loi* prescrit dans quelles mesures CANAFE peut partager l'information relative aux cas communiqués.
- Les cas communiqués par CANAFE ont permis de porter des accusations de blanchiment d'argent mais aussi de mener des poursuites pour des infractions de prédictat telles que des fraudes, des vols, du trafic de stupéfiants, etc.
- CANAFE est au courant de nombreux cas communiqués dont les tribunaux ont été saisis au cours des dernières années.

Exemples publics de contributions de CANAFE

Source : *Vancouver Sun*, le 14 décembre 2007

- Un baron de la drogue et 16 complices d'un réseau international sont accusés
- De la drogue d'une valeur de 168 millions de dollars a été saisie et des millions ont été blanchis
- Des biens immobiliers d'une valeur de 6 millions de dollars ont été bloqués
- Le corps policier qui a mené l'enquête a reconnu publiquement avoir reçu l'aide de CANAFE

Exemples publics de contributions de CANAFE (suite)

- Source : *Montreal Gazette*, le 25 novembre 2006
- Opération Colisée – crime organisé (famille Rizzuto)
- 1 000 accusations ont été portées, notamment pour importation de drogue et extorsion
- 700 policiers ont exécuté les mandats et 73 personnes ont été arrêtées
- On a dit que les renseignements financiers fournis par le CANAFE avaient joué un rôle crucial

Exemples publics de contributions de CANAFE (suite)

- Source : *Vancouver Sun*, le 20 mai 2006
- Frank Tran, parrain d'un réseau de blanchiment d'argent, est condamné à une peine de prison de 10 ans ainsi qu'à une amende de 423 462 \$.
- Il a blanchi 201 millions de dollars pour des gangs asiatiques et latinos qui importaient de la cocaïne et exportaient de la marijuana
- 3 millions en actifs ont été confisqués
- La police a reconnu publiquement avoir reçu l'aide de CANAFE

Exemples publics de contributions de CANAFE (suite)

- Source : *Montreal Gazette*, le 30 septembre 2005
- Norbourg gestion d'actifs
- Fraude de 115 millions de dollars aux dépens des investisseurs dans les fonds
- Vincent Lacroix, le fondateur, est condamné à payer une amende de 255 000 \$ ainsi qu'à une peine de prison de 12 ans
- Les médias ont rapporté que les mandats de perquisitions qui ont été délivrés étaient fondés sur de l'information fournie par CANAFE

Exemples publics de contributions de CANAFE (suite)

The StarPhoenix

- Source : le *StarPhoenix* (Saskatoon), le 14 janvier 2005
- On procède à l'arrestation de membres d'un réseau de trafic de cristal meth dans une région rurale de Saskatchewan
- 14 chefs d'accusation de trafic de drogue
- Les policiers révèlent qu'ils ont été prévenus par des résidents de la localité et par CANAFE

Modifications à la *Loi sur le recyclage des produits de la criminalité et le financement des activités terroristes* et ses règlements connexes

Objectifs des nouvelles obligations de conformité aux termes de la *Loi*

- Renforcer les mesures actuelles de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement des activités terroristes et s'appuyer sur l'expérience de CANAFE
- Remédier aux failles actuelles de la *Loi* et des Règlements
- Améliorer la détection et la dissuasion du blanchiment d'argent et du financement d'activités terroristes
- Rendre les transactions illicites plus difficiles à effectuer
- Frapper plus fort le crime organisé et les terroristes

Contexte international des nouvelles initiatives

- S'acquitter des obligations qui incombent aux membres du Groupe d'action financière sur le blanchiment de capitaux (GAFI)
- Conventions de l'Organisation des Nations Unies sur le terrorisme, la corruption, le crime organisé, le trafic de drogues, etc.
- La lutte contre les problèmes transnationaux de blanchiment d'argent et de financement d'activités terroristes exige une collaboration internationale. Le Fond monétaire international estime que de 2 à 5 % du produit national brut mondial sont liés au blanchiment d'argent (jusqu'à 2,25 billions de dollars)



Avantages des nouvelles obligations de conformité

- L'amélioration des déclarations soumises à CANAFE = une meilleure détection des activités de blanchiment d'argent et de financement d'activités terroristes
- L'amélioration de la tenue de documents = il est plus facile de suivre les fonds
- L'amélioration du régime de conformité = davantage de contrôles préventifs et une meilleure sensibilisation afin de réduire les risques de blanchiment d'argent et de financement d'activités terroristes auxquels les entités sont exposés
- Les clients sont mieux identifiés = plus d'anonymat, il est possible de les retracer
- Maintien de l'intégrité du système financier

Aperçu des nouvelles exigences

- Identification des clients
- Étrangers politiquement vulnérables
Déclaration de tentative d'opération douteuse
- Tenue de documents
- Bénéficiaires effectifs
- Renseignements sur la personne à l'origine d'un télévirement
- Régime de conformité
- Approche fondée sur le risque

Nouvelles exigences en matière d'identification des clients

- On accroît le nombre de manières possibles de vérifier l'identité d'un client dans les situations de transactions où le client est absent (p. ex. par téléphone ou par Internet)
- Fournir aux entités déclarantes un plus large éventail de possibilités lorsqu'elles effectuent des transactions où le client est absent

Étrangers politiquement vulnérables

- S'applique aux entités financières, aux courtiers en valeurs mobilières, aux assureurs-vie et aux entreprises de services monétaires
- Déterminer si un client occupe ou a occupé une charge importante auprès d'un gouvernement, système judiciaire ou forces armées à l'étranger

Tentatives d'opérations douteuses

- Tous les secteurs doivent désormais soumettre des déclarations d'opérations douteuses au sujet de tentatives d'opérations douteuses
- Tous les secteurs doivent également conserver les copies de déclarations d'opérations douteuses qu'ils s'agisse d'opérations complétées ou tentées

Bénéficiaires effectifs

- S'applique aux entités financières, aux courtiers en valeurs mobilières, aux assureurs-vie et aux entreprises de services monétaires
 - Prendre des mesures raisonnables pour obtenir de l'information sur les propriétaires bénéficiaires
 - Conserver l'information obtenue

Téléversements : Information sur la personne à l'origine

- Exigence d'inclure de l'information sur les personnes qui demandent un téléversement
- L'information sur la personne à l'origine inclut le nom, l'adresse et le cas échéant, le numéro de compte et le numéro de référence

Modifications apportées au régime de conformité

- Un régime de conformité solide est la pierre angulaire d'un régime efficace en matière de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement d'activités terroristes.
- Les améliorations aux exigences relatives au régime sont les suivantes:
 - Être documenté
 - Être examiné de manière plus systématique
 - Inclure une évaluation des risques
 - Être soumis à un cadre supérieur

Approche fondée sur le risque

- Préparer une évaluation des risques liés aux menaces possibles et à la vulnérabilité au blanchiment d'argent et au financement d'activités terroristes
- La Ligne directrice 4 assiste aux entités déclarantes à mettre en œuvre l'approche fondée sur le risque

L'approche de CANAFE en matière de conformité

CANAFE

- A adopté une approche de collaboration en matière de conformité
- Continuera à donner des lignes directrices sur les exigences actuelles et futures en mettant à jour ses lignes directrices et en en publiant de nouvelles

Dates clés

- Certaines lignes directrices révisées de CANAFE et autres outils de communication : à compter de février 2008
- Séances d'information : février 2008
- Diffusions Web : avril 2008
- La plupart des dispositions entrent en vigueur le 23 juin 2008

Pour plus de renseignements

Veillez consulter le site Web de CANAFE :

www.canafe-fintrac.gc.ca

MERCI